



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE LOUVAIN

Rue des Wallons, 67 ■ 1348 Louvain-la-Neuve ■ 010/450.888 ■ [www.aglouvain.be](http://www.aglouvain.be)

### Note concernant les locaux d'étude

#### 1. Contexte et problématique.

Il y a actuellement un problème majeur qui touche l'ensemble des étudiants : la question des locaux destinés à l'étude. Parmi ceux-ci, nous pouvons observer trois types de locaux nécessaires :

- Les bibliothèques, pour la recherche ;
- Les salles d'étude, pour l'étude individuelle mais en groupe (c-à-d entouré d'autres étudiants) ;
- Les locaux pour les travaux de groupe.

Or, nous constatons que, faute de locaux appropriés à l'étude ou aux travaux de groupe, les étudiants se tournent vers les bibliothèques.

De plus, nous pouvons observer une évolution dans la manière dont les étudiants étudient ainsi que dans l'évaluation de ceux-ci. Tout d'abord, de plus en plus d'étudiants éprouvent, au long de l'année, mais surtout en période de blocus et d'examens, le besoin de travailler ensemble dans des lieux propices à une bonne étude (c-à-d des lieux tranquilles, propres, disposant d'une bonne luminosité, sans oublier le facteur motivationnel découlant du fait de travailler entouré d'autres étudiants).

Ensuite, les enseignants optent, de plus en plus souvent, pour des travaux de groupe afin d'évaluer plus rapidement les étudiants.

Dés lors, pour étudier ou mener des recherches, le nombre d'étudiants en bibliothèques croît sans cesse. Cependant, celles-ci comptent seulement 2.929 places assises<sup>1</sup> pour 28.000 étudiants. Ce nombre étant encore davantage pénalisé par les heures d'ouverture parfois limitées des différentes bibliothèques (à voir dans les annexes) ainsi que par les nombreux étudiants hors-UCL qui viennent étudier dans les locaux de l'université. Malheureusement, les bibliothèques et leurs horaires ne se sont donc pas adaptés aux nouvelles pratiques des étudiants et enseignants.

Dans ce contexte, une réunion a déjà eu lieu le 7 mai 2013 entre les différentes

<sup>1</sup> En comptant les bibliothèques de Louvain-la-Neuve, mais aussi celle de Woluwé et Mons

bibliothèques, le GPLO, les facultés, le vice-rectorat et l'AGL afin de discuter du problème. Les conclusions furent, ensuite, envoyées à l'administrateur général Dominique Opfergelt pour qu'il établisse un groupe de travail sur la question. Cependant, depuis lors, rien -ou à peu près- ne s'est encore passé en faveur des étudiants.

Ainsi, le nombre limité de salles de travail et de places ainsi que les horaires d'ouverture des bibliothèques créent des conditions difficiles pour nos étudiants. À titre d'exemple, nous aimerions mentionner le cas de la surpeuplée BFLTR, les étudiants des facultés concernées ne parvenant plus à trouver une place dans leur propre bibliothèque lorsqu'ils viennent y faire des recherches. Un autre exemple est le cas des étudiants en formation continue. Ceux-ci travaillent en journée et ont des cours le soir. La plupart sont mis dans l'impossibilité de consulter des livres en bibliothèques, parce que les horaires d'ouverture ne correspondent pas avec leur programme (fermées en soirée et très restrictivement ouvert – le cas échéant-, le samedi).

Ainsi nous pouvons observer :

- Un réel manque de locaux pour les travaux de groupe pendant l'année scolaire ;
- Un réel manque de salles pour l'étude individuelle – mais en groupe – tout au long de l'année et surtout à l'approche du blocus et lors du blocus / des examens ;
- La conséquence de ces manques est le surpeuplement des bibliothèques. À ce fait s'ajoute la variation du nombre d'heures d'ouverture de certaines bibliothèques, ce qui pousse les étudiants à aller là où ils peuvent passer le plus de temps.

## 2. Solutions envisagées.

Afin de répondre à ces problèmes, plusieurs solutions peuvent être envisagées :

Premièrement, il est nécessaire de mettre à la disposition des étudiants des espaces différents et adaptés pour la recherche (bibliothèques, salles de presse), l'étude individuelle – mais en groupe – ainsi que pour les travaux de groupe. Ceux-ci doivent être accompagnés par une signalétique pour informer les étudiants de la finalité des salles. Nous estimons important que ces salles d'étude « individuel-collectif » soient ouvertes en permanence (période de cours, de blocus, d'examens et même les week-ends) afin que les étudiants puissent travailler dans les meilleures conditions. Une conséquence de cette mesure serait le désengorgement de certaines bibliothèques.

Deuxièmement, il est nécessaire d'augmenter les heures d'ouverture des bibliothèques en semaine ainsi que durant les week-ends, mais surtout en période de pré-blocus et de blocus.

De plus, les plus grands auditoriums comme le Socrate 10 et le Science 10 pourraient être ouverts en blocus pour offrir un lieu d'étude avec un jobiste / bénévole avec défraiement, qui veillerait au maintien de la propreté et du silence afin de garantir une ambiance propice à l'étude.

Enfin, il serait utile de permettre de voir facilement grâce à une plateforme en ligne quels locaux sont occupés ou non afin de pouvoir y travailler.

### 3. Empêchements.

Les autorités universitaires font régulièrement état de problèmes de propreté pour s'opposer à l'ouverture de salles d'études. Toutefois, les observations faites concernant des locaux déjà ouverts tels que la Ratatouille, les auditorios Leclercq, la salle de la CGEI, semblent indiquer que cette crainte n'est pas justifiée. De plus, ce sont des étudiants eux-mêmes qui sont chargés de surveiller lesdits locaux.

Le coût de ces différentes initiatives pourrait également représenter un frein considérable. Toutefois, si on observe différentes initiatives telles que Pack en Bloque ou encore les blocus encadrés organisés par certains BDE, on constate que sans rémunération, ou avec une rémunération très réduite, les étudiants responsables veillent, tout en travaillant à leurs cours, au respect de l'étude de chacun. Tant pour les bibliothèques que pour les locaux, il serait intéressant de s'appuyer sur le pilier étudiant afin d'éviter des coûts supplémentaires.

### 4. Propositions.

- Le Conseil AGL se présente en faveur de l'ouverture des salles de travaux de groupe tout au long de l'année.
- Le Conseil AGL se présente en faveur de l'ouverture des salles d'étude individuelle en groupe, de manière permanente.
- Le Conseil AGL se présente en faveur du prolongement des horaires des bibliothèques et de l'ouverture de celles-ci pendant les week-ends.
- Le Conseil AGL prône une meilleure collaboration entre l'UCL et les Hautes Ecoles présent sur le site afin de réfléchir sur la question des étudiants des HE qui contribuent au surpeuplement des salles d'étude.